

Programme Local de l'habitat (PLH) 2020-2026



Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté

Florence DARTYGE

Service Planification, Urbanisme et Habitat
Place du Port BP 50148 Segré
49 500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
02 85 29 11 51

florence.dartyge@anjoubleucommunaute.fr

CONTEXTE

La Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté a lancé l'élaboration de son PLH en octobre 2018 pour la période 2020-2026. Il s'agit du premier PLH sur ce territoire et cet engagement est obligatoire.

Le conseil communautaire a arrêté son projet de PLH le 16 décembre 2019.

Suite au regroupement, au 1er janvier 2017, des Communautés de Communes du Canton de Segré, de la Région Pouancé-Combrée, de la Communauté Candéenne de Coopération Communale et la fusion de 25 communes en 2 communes nouvelles que sont Ombrée d'Anjou et Segré-en-Anjou Bleu, Anjou Bleu Communauté compte aujourd'hui 11 communes et une population de 34 615 habitants en 2020.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Le PLH 2020-2026 retient 5 orientations stratégiques afin de répondre à des objectifs territorialisés :

- Développer une stratégie globale en matière d'habitat concourant à l'attractivité du territoire ;
- Valoriser le parc existant et les particularités locales ;
- Compléter l'offre en logements et en hébergement pour les personnes ayant des besoins spécifiques ;
- Améliorer les conditions d'implantation de la construction nouvelle ;
- Animer la politique de l'habitat.

AXES MAJEURS DE PLAN D'ACTIONS

Les orientations du programme local de l'habitat se déclinent en 15 actions spécifiques :

ORIENTATIONS	ACTIONS ASSOCIEES
Orientation 1 : Valoriser le parc existant et les particularités locales	Action n°1 : Améliorer le patrimoine des centres bourgs et des centres villes et réduire la vacance Action n°2 : Valoriser l'offre locative HLM et mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement Action n°3 : Améliorer la qualité du parc locatif communal Action n°4 : Analyser la situation des logements à bail emphytéotique Action n°5 : Valoriser les cités minières Action n°6 : Préserver le patrimoine bâti agricole et le patrimoine de centre-bourg

Orientation 2 : Compléter l'offre en logements et en hébergement pour les personnes ayant des besoins spécifiques	<p>Action n°7 : Accroître l'offre de logements en direction des jeunes</p> <p>Action n°8 : Adapter les logements et élargir l'offre destinée aux personnes en perte d'autonomie</p> <p>Action n°9 : Développer un habitat de type inclusif adapté aux personnes souffrant de handicap</p> <p>Action n°10 : Ajuster l'offre en hébergement et en accompagnement social destinée aux personnes en difficultés</p> <p>Action n°11 : Continuer d'améliorer les conditions d'accueil et d'habitat des gens du voyage</p>
Orientation 3 : Améliorer les conditions d'implantation de la production nouvelle	<p>Action n°12 : Favoriser la reprise de la commercialisation des lotissements</p> <p>Action n°13 : Optimiser le foncier des centres-bourgs et centres-villes</p>
Orientation 4 : Animer la politique locale de l'habitat	<p>Action n°14 : Observer, analyser les évolutions et piloter la politique de l'habitat</p> <p>Action n°15 : Améliorer la communication en direction des habitants, des élus et des professionnels de l'habitat et de l'hébergement</p>

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DU PLH 2020-2026

Dépenses PLH 2020 - 2026 - Budget prévisionnel Habitat et AAGV	2021	2022	2023	TOTAL 3 ANS
Orientation 1: Valoriser le parc existant et les particularités locales				
Etude préopérationnelle OPAH et OPAH-RU	24 600 €	49 356 €	15 370 €	89 326 €
Animation OPAH et OPAH-RU	331 286 €	197 796 €	65 495 €	594 578 €
Frais de communication OPAH			2 800 €	2 800 €
Habitat minier	6 000 €	1 558 €	6 000 €	13 558 €
Annonces et insertions	618 €	1 091 €	1 500 €	3 208 €
Sous-total orientation 1	362 504 €	249 801 €	91 165 €	703 470 €
Orientation 2 : Compléter l'offre de logements et en hébergement pour les personnes ayant des besoins spécifiques				
Dispositif "emploi mobilité logement"	20 000 €	20 000 €	20 000 €	60 000 €
Extension de la résidence Habitat Jeune	0 €	0 €	0 €	0 €
AAGV	72 361 €	92 998 €	84 000 €	249 359 €
Sous-total orientation 2	92 361 €	112 998 €	104 000 €	309 359 €
Orientation 3 : Améliorer les conditions d'implantation de la production nouvelle (budget urbanisme)	0 €	0 €	0 €	0 €
Etude Bimby et Bunti	0 €	0 €	0 €	0 €
Sous-total orientation 4	0 €	0 €	0 €	0 €
Orientation 4 : Animer la politique locale de l'habitat				
Contribution ADIL	3 451 €	3 449 €	3 461 €	10 361 €
Subvention ADIL		2 554 €	2 554 €	5 108 €
Subvention ALISEE		6 195 €	23 980 €	30 175 €
Cotisation CAUE		200 €	200 €	400 €
Cotisation CREHAOUEST	2 167 €	2 170 €	2 170 €	6 507 €
Sous-total orientation 4	5 618 €	14 568 €	32 365 €	52 551 €
Divers	1 992 €	385 €	800 €	3 177 €
Total	462 474 €	377 752 €	228 330 €	1 068 556 €

OBSERVATIONS

Un bilan intermédiaire du PLH est en cours de rédaction et a fait l'objet de différents ateliers de travail en 2024.

